

Questions orales

Y avait-il une autre raison, dimanche, pour arrêter les expéditions de moules, que la preuve, faite vendredi, de la présence d'une toxine dans les moules déjà sur le marché? S'il était justifié d'arrêter les expéditions, il était justifié également d'avertir le public qu'il y avait dans le commerce des moules toxiques.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Rapidement, monsieur le Président, je suis certain que le député, en tant que spécialiste, admettra que l'épreuve effectuée était pour l'intoxication paralysante. Il en connaît les détails et il sait comment elle affecte les souris, par exemple. Ce que nous n'avons toujours pas réussi à faire—et en tant que microbiologiste il comprendra cela—c'est isoler la toxine responsable. Je suis sûr que dans sa vie professionnelle de microbiologiste il n'avait pas des renseignements instantanés, il devait utiliser son laboratoire, ses microscopes, ses outils d'analyse pour essayer d'obtenir les réponses. C'est certainement ce qu'il faisait lorsqu'il travaillait dans ce domaine et c'est aussi ce que nous avons fait.

LA RAISON DE NE PAS AVERTIR LA POPULATION AU COURS DU WEEK-END

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, avec tout ce jargon pseudo-scientifique, le ministre a complètement éludé la question. Puisqu'aucun autre essai n'avait été effectué, y avait-il une raison quelconque, à part le fait que les moules de Montréal avaient tué six souris sur six, pour arrêter les expéditions le dimanche? Il avait été établi que les moules qui étaient sur le marché posaient un problème, tandis qu'on ne savait rien de celles qui n'avaient pas encore été expédiées.

Le ministère ayant décidé d'arrêter les expéditions de moules qui n'avaient pas été testées, n'était-il pas logique de prévenir les gens que certaines des moules vendues ou en vente pouvaient être dangereuses? N'aurait-il pas fallu dire aux gens qu'il y avait des moules sur le marché qui pouvaient au moins tuer des souris?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Une fois de plus, monsieur le Président, je ne peux que répéter les réponses que j'ai déjà données. Les scientifiques étaient d'avis que les essais effectués n'étaient pas aussi concluants que le député semble le croire. De toute évidence, c'est pour cette raison que d'autres essais ont été entrepris. J'ai déjà dit tout cela à la Chambre et au pays. Le député doit accepter le fait que c'était là l'opinion de professionnels comme le Dr Todd, qui a 18 ans d'expérience.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE À AIR CANADA—ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT NOMME UN MÉDIATEUR

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, en l'absence du ministre du Travail, je vais poser ma question au vice-premier ministre. Il s'agit du conflit de travail à Air Canada qui préoccupe beaucoup de Canadiens.

Même si les négociations ont repris, le vice-premier ministre pourrait-il nous promettre que le gouvernement nommera un médiateur si jamais les négociations n'avancent pas assez rapidement à son avis?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, les deux parties se sont rencontrées mercredi dernier, si je ne m'abuse. Je crois que les pourparlers se poursuivent toujours, un signe très encourageant à mon avis. C'est sur l'initiative du ministre du Travail que ces pourparlers ont repris.

Le ministre suit de très près l'évolution de ce conflit, évidemment, et il a déjà déclaré qu'il offrirait volontiers ses services pour trouver un solution rapide et satisfaisante à cette regrettable situation. Je peux assurer le député que le ministre du Travail veille toujours au grain, et qu'il continuera d'encourager les parties à s'entendre.

* * *

LA SANTÉ

LES MOULES TOXIQUES—LES RÉSULTATS DES TESTS SUR LES SOURIS—L'INSUFFISANCE DE L'INFORMATION COMMUNIQUÉE AU MINISTRE

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Nous nous trouvons aujourd'hui devant une situation très grave, tant pour l'industrie que pour les consommateurs.

Le vendredi 28 novembre, à 7 heures, toutes les souris qui avaient fait l'objet de tests de laboratoire sont mortes à Ottawa, ainsi qu'à Blacks Harbour, au Nouveau-Brunswick. Or voilà maintenant que le ministre tente d'embrouiller quelque peu les choses en mentionnant que 336 souris avaient fait l'objet de tests et que 93 étaient mortes. Il est vrai que jusqu'à maintenant, les tests ont porté sur 336 souris et que 93 d'entre elles sont mortes.

● (1150)

Cependant, jusqu'à dimanche, les tests n'avaient porté que sur celles de Blacks Harbour et d'Ottawa, et toutes étaient mortes. Le ministre prétend que les tests tendaient à déceler la présence de PSP, mais il y avait dans les moules un agent toxique, un dinoflagellé ou autre qui, lorsqu'il a été injecté dans les souris, les a toutes tuées. La situation est très grave, lorsque le taux de mortalité est de 100 p. 100.